

RAPPORT DE SYNTHÈSE GÉNÉRALE DE L'ATELIER INTERNATIONAL SUR LES INNOVATIONS DANS LES INDUSTRIES DES FORÊTS TROPICALES ET DES PRODUITS FORESTIERS QUI EN SONT ISSUS (AIFORT 2008)

Placé sous le haut patronage du Président de la République S.E.M. Laurent GBAGBO, sous le parrainage du Premier Ministre S.E.M. Guillaume SORO, et sous la présidence effective du Dr Daniel AHIZI Aka, Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, s'est tenu du 22 au 25 septembre 2008, au Golf Hôtel à Abidjan, « l'Atelier International sur les Innovations dans l'Industrie des Forêts Tropicales et des Produits Forestiers qui en sont issus » (AIFORT 2008).

Le thème dédié à cet Atelier est «Création de richesses et croissance durable par l'industrie des bois tropicaux, innovatrice pour le XXI^{ème} siècle ».

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Dr Daniel AHIZI Aka, Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, en présence de M. Emmanuel ZE MEKA, Directeur Exécutif de l'OIBT.

Plus de 150 participants comprenant des experts nationaux et internationaux d'Afrique (Cameroun, Mali, Togo, Gabon, Libéria), d'Europe (France, suisse, Italie), d'Asie (Malaisie, Népal), et d'Amérique (Brésil, Guatemala), d'organisations internationales (OIBT, FAO, CIFOR, IFIA, CIRAD, INTERCOOPERATION, STCP), des opérateurs économiques du secteur bois en Côte d'Ivoire, des représentants de l'Administration et des structures spécialisées, ont pris part à cet important atelier qui s'est déroulé en trois phases :

- le forum des conférences ;
- l'exposition sur les innovations dans l'Industrie des Forêts Tropicales et des Produits Forestiers qui en sont issus ;
- les visites de terrain.

I- AU TITRE DU FORUM DES CONFÉRENCES

Les travaux ont porté sur :

- La situation actuelle de l'innovation dans la filière forêt-bois tropicale ;
- Les innovations en valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- Les innovations dans la valorisation des sous produits de la filière bois tropicale et compétitivité des bois tropicaux dans le cadre de la globalisation ;

- Les innovations technologiques dans les industries forestières basées sur les communautés locales et le rôle des technologies de l'information et de la communication pour la promotion des innovations technologiques dans l'industrie des produits forestiers tropicaux ;
- Les innovations technologiques en industries forestières tropicales pour la vente des services environnementaux.

1) Relativement à la situation actuelle de l'innovation dans la filière forêt-bois tropicale

L'atelier constate :

- l'existence de nombreuses innovations en industrie forestière, de plusieurs projets financés par l'OIBT dans les pays prenant en compte l'utilisation des bois de plantations et des produits forestiers ;
- l'existence des expériences importantes en matière d'amélioration de semences et des techniques de production des plants ;
- l'existence de technologies innovatrices dans les pays producteurs de bois tropicaux en matière de séchage, de préservation de bois, d'amélioration des plantations et de protection des forêts publiques.

Ces initiatives louables restent cependant insuffisantes et insuffisamment utilisées notamment en Afrique.

L'Atelier recommande :

A l'OIBT et aux Bailleurs de fonds de :

- poursuivre leurs efforts de financement en particulier pour valoriser les acquis scientifiques obtenus dans le cadre de ces projets prenant en compte de nouvelles innovations ;
- susciter la mise en œuvre de nouveaux projets promouvant les innovations en matière d'industrie des forêts tropicales.

2) Relativement aux innovations en valorisation des produits forestiers non ligneux

L'Atelier constate :

- l'importance de la valeur socio-économique des Produits forestiers non ligneux ;
- l'existence d'initiatives isolées à travers le monde ;
- le faible niveau de mise à marché des produits forestiers non ligneux ;
- le faible niveau de leur valorisation ;

- l'utilisation de technologies rudimentaires, notamment en Afrique.

L'atelier recommande :

A l'OIBT et aux bailleurs de fonds de :

- faciliter des forums d'échanges, notamment par le financement de l'organisation d'un atelier en Afrique pour permettre aux pays intéressés d'échanger sur la promotion des produits forestiers non ligneux ;
- développer des techniques modernes ;
- créer un fonds de soutien pour la valorisation des produits forestiers non ligneux.

Aux autorités de :

- promouvoir les technologies modernes de valorisation des produits forestiers non ligneux et leur domestication.

3) Relativement aux innovations dans la valorisation des sous produits de la filière bois tropicale et compétitivité des bois tropicaux dans le cadre de la globalisation

L'atelier constate :

- l'existence dans la majorité des Etats d'un système de valorisation des résidus de transformation industrielle, des rebuts d'exploitation et des essences non commercialisables ou adaptées à la production de charbon de bois;
- le potentiel de fourniture d'éco-services de la forêt par les entreprises certifiées dans le Bassin du Congo;
- l'existence de processus de certification dans certains pays en Europe, en Amérique Latine et en Asie;
- l'insuffisance de la ressource forestière en Afrique de l'Ouest par rapport aux capacités industrielles installées compromettant la gestion et le commerce durables ;
- le potentiel non négligeable de l'utilisation des déchets de l'industrie forestière pour la production d'énergie ;
- l'insuffisance de vulgarisation des résultats de recherche développement dans le domaine de l'innovation technologique.

L'atelier recommande

Aux opérateurs

- l'utilisation de technologies modernes dans les systèmes de production

Aux autorités

- La mise en place d'une traçabilité en vue de déterminer l'origine des produits pour une certification ultérieure ;
- l'amélioration du cadre institutionnel et juridique du secteur forestier ;
- la création d'un climat favorable aux investissements privés ;
- la promotion de la recherche-développement pour le suivi des industries dans l'utilisation optimale des matières premières bois ;
- la promotion de l'accès au marché des produits issus des résidus des bois tropicaux ;
- l'utilisation rationnelle des ressources forestières disponibles ;
- le renforcement des capacités des institutions de recherche en matière de recherche développement pour relever le défi de la globalisation ;
- promouvoir la coopération en matière de recherche développement dans et entre les différents Etats.

A l'OIBT et aux bailleurs de fonds de :

- appuyer les Etats et les opérateurs dans la mise en œuvre de ces différentes initiatives ;
- promouvoir les échanges sur les innovations entre les différentes régions ;
- diffuser les expériences émanant des différents projets.

4) Relativement aux innovations technologiques dans les industries forestières basées sur les communautés locales et le rôle des technologies de l'information et de la communication pour la promotion des innovations technologiques dans l'industrie des produits forestiers tropicaux

L'Atelier constate :

- l'inadaptation des textes réglementaires aux contextes socioéconomiques de la gestion des forêts communautaires ;
- l'insuffisance de responsabilisation des populations rurales ;
- l'insuffisance des appuis apportés aux populations rurales leur permettant de tirer profit des ressources forestières ;
- la faiblesse des capacités des populations rurales dans la gestion des forêts ;

- l'impact positif des microprojets communautaires sur le développement durable et la lutte contre la pauvreté.

L'atelier recommande

Aux autorités de :

- favoriser une participation accrue des communautés rurales à la gestion des forêts ;
- encourager une plus grande prise en compte de la dimension genre et jeunesse dans la gestion des forêts ;
- introduire des modèles de cogestion permettant aux populations d'accroître leurs niveaux de revenus.

A l'OIBT et aux bailleurs de fonds de :

- appuyer les Etats à accéder aux financements des initiatives permettant d'intégrer les populations rurales aux avantages qu'offre le marché des produits forestiers

5) Relativement aux innovations technologiques en industries forestières tropicales pour la vente des services environnementaux

L'atelier constate

- l'existence des opportunités émergentes pour l'accès au marché du carbone ;
- la complexité dans la formulation des projets éligibles au fonds carbone qui reste encore un handicap majeur ;
- la faiblesse des capacités des acteurs.

L'Atelier recommande

A l'OIBT et aux bailleurs de fonds :

- de collaborer pour le renforcement des capacités des acteurs pour la formulation des projets éligibles au marché du carbone.

Aux Etats :

- De prendre une part active aux négociations internationales notamment celles liées au Protocole de Kyoto avec une attention particulière à l'assouplissement des règles d'éligibilité des projets.

II- AU TITRE D'EXPO AIFORT2008

L'exposition s'est déroulée du 22 au 24 septembre 2008 à l'Ivoire Golf Club. Elle a enregistré 32 exposants de divers secteurs d'activité impliqués dans la gestion forestière et l'industrie du bois, notamment :

- Les Aménagistes, Exploitants Forestiers et Industriels : MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DES EAUX ET FORETS (MINEEF), SODEFOR, THANRY, SITRANSBOIS, SMCI, SISTB, OIPR, SEMAT, GROUPE TISA, SIFCI/CIB, SIE ;
- Les fournisseurs de matériels industriels, outillages électroniques : BERNABE, SACRI ;
- Les Négociants, Transitaires et assureurs : SAGA-SDV, DLH, NSA, SOFIBEX ;
- Les Designers, Artisans et Tradipraticiens: Oka Décoration, ATELIER AYEBI, GALERIE DE TALENTS CACHES, CABINET A.K.D, CENTRE MEDICAL SPECIALISE EN NATUROTHERAPIE-SINUSITE, Cabinet ANDO ;
- Une contribution particulière du Brésil sur les produits de l'hévéa par TECBOR ;

Tous les exposants ont mis un accent particulier sur les innovations techniques enregistrées dans leurs secteurs d'activité respectifs.

Les participants nationaux et internationaux à l'atelier ont pu ainsi apprécier l'importance d'EXPO AIFORT2008 comme espace de promotion des innovations technologiques dans l'industrie des forêts tropicales et des produits forestiers qui en sont issus.

A cet effet, l'atelier recommande :

- à l'OIBT et aux différents bailleurs de soutenir le financement et l'organisation de ce genre d'expositions dans les différents pays ;
- aux décideurs ivoiriens à œuvrer pour la pérennisation des espaces de promotion en général et des expositions en particulier.

L'Atelier encourage enfin, les exposants en général et les institutions de recherche en particulier, à intégrer les innovations survenues dans leurs secteurs respectifs dans les expositions similaires.

III- AU TITRE DE LA VISITE DE TERRAIN

La visite de terrain a eu lieu le Mercredi 24 Septembre 2008 dans le Département d'Adzopé, précisément à la Société Agropastorale de la Mé (SAP LA ME) et dans les usines de transformation du bois de FIP et d'INPROBOIS.

Elle a enregistré 71 participants dont monsieur le Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, Dr Daniel AHIZI Aka et monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie, Dr Léon Emmanuel MONNET.

Les participants ont pu apprécier :

- les innovations technologiques initiées par les entreprises visitées pour valoriser les sous produits de l'industrie forestière et la diversification de la production (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} transformation), permettant ainsi d'accroître la valeur ajoutée de leurs produits ;
- les expérimentations diverses issues des résultats de la recherche développement mis en œuvre par un opérateur économique du secteur forestier (agroforesterie, enrichissement de forêts naturelles, plantations d'arbres, productions agricoles, pisciculture, cuniculiculture, aulacodiculture, etc.), susceptible de promouvoir la valorisation de la forêt et des produits forestiers qui en sont issus.

A l'issue de la visite de terrain, l'Atelier recommande :

- à l'OIBT et aux bailleurs de fonds d'encourager les opérateurs économiques à intégrer à leurs systèmes de production des technologies nouvelles susceptibles d'accroître la valeur ajoutée de leurs produits et d'appuyer les gouvernements à promouvoir des programmes de renforcement de capacité à l'endroit des populations ;
- aux autorités ivoiriennes de promouvoir des échanges locaux et des partenariats entre les centres de formation spécialisés et les opérateurs économiques ayant intégré des innovations technologiques.

Fait à Abidjan, le 25 septembre 2008

L'Atelier